

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 22 JUNI 2022**

Nombre en exercice : 31

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 30

Convocation du 14.06.2022

Affichage du 14.06.2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juin, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle Georges Brassens à Tourouvre au Perche suite à la convocation du 14.06.2022, affichée le 14 juin 2022.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme ENCELIN Elyane, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUILLET Denis, M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, Mme LEROY Céline, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M POIRIER Franck, Mme POULAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme ROYER-BERGER Frédérique, Mme SAUVANEIX Alexandra.

Etaient absents-excuses : M DESCHAMPS Michel (donne pouvoir à Mme LEROY Céline), Mme EDOU Bernadette, M ORY Gilles (donne pouvoir à Mme LALAOUNIS Danièle), M VIANDER Marcel (donne pouvoir à M BAILLIF Christian).

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HIBOU Christelle, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Christian BAILLIF est désigné secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2022.06.135.BIS

SUBVENTION COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE DE TOUROUVRE – PROJET ENVIRONNEMENT

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2022.06.135 – CORRECTION DE DOMINATION

Vu la délibération N°2018.04.123 relatant le subventionnement des voyages et projets scolaires des écoles publiques du territoire soit 10€ par jour et par enfant au bénéfice d'une classe par an ou de deux classes pour deux années,

Il convient de participer financièrement au projet environnement de l'école Albert Bailly de Tourouvre.

Le projet consiste à travailler avec les élèves sur deux thématiques les animaux de la forêt et l'eau avec des animations réalisées par la Ferme d'Apolline de Tourouvre.

Le coût total du projet s'élève après remise à 1 351,35€ pour 15 animations pour l'ensemble des classes soit 90,09€ par animation.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de participer au financement de :

- 2 animations « les animaux de la ferme » pour la classe des Moyens/ Grands = 180,18€.
- 2 animations « traces et indices » pour les CE1 =180,18€.

Soit un versement total d'une aide de 360,36€ pour 4 animations, pour 2 classes, et 2 années

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

Le Président,
Emmanuel LE SECQ

